

CONTEXTE

L'enveloppe budgétaire « Green Initiatives » a été créée en 2023 par le Centre opérationnel de Bruxelles (OCB) de MSF afin d'aider les équipes opérationnelles à réduire l'empreinte environnementale de leurs interventions tout en maintenant voire améliorant la qualité des soins. Entre 2023 et 2026, cette initiative a soutenu 88 propositions, pour un montant total de 10,7 millions d'euros. Au-delà du financement de projets individuels, l'enveloppe avait pour ambition d'intégrer les considérations environnementales dans la planification opérationnelle et la prise de décision.

En s'appuyant sur quatre études de cas, une analyse des projets financés, une revue documentaire et des entretiens avec les principales parties prenantes, l'évaluation a examiné comment les Green Initiatives fonctionnent en tant que mécanisme organisationnel visant à influencer les pratiques, afin d'orienter les réflexions sur son évolution et son rôle à l'avenir.

METHODOLOGIE

-  Revue documentaire
-  Analyse des projets financés
-  4 études de cas pays (Yemen, Sierra Leone, Afrique du Sud, RDC)
-  Entretiens avec les principales parties prenantes

PERSPECTIVES

- 1. Maintenir le lien étroit entre action environnementale et priorités opérationnelles.** Les Initiatives Vertes ont gagné en légitimité parce qu'elles ont contribué à résoudre des problèmes opérationnels, à renforcer les pratiques professionnelles et à améliorer la qualité des soins. Continuer à positionner l'action environnementale comme un moyen d'améliorer les opérations humanitaires apparaît essentiel à leur réussite future.
- 2. Mieux valoriser l'adaptation au changement climatique.** Bien que peu d'initiatives aient été explicitement présentées comme relevant de l'adaptation, beaucoup renforcent déjà la résilience opérationnelle. Rendre ces liens plus visibles permettrait de mieux montrer la contribution de l'adaptation à l'action humanitaire.
- 3. Renforcer l'appui.** Les progrès futurs dépendront de la capacité à aider les équipes à identifier des opportunités, à accéder à une expertise technique, à s'inspirer d'exemples concrets et à élaborer leurs propositions. Cet appui sera essentiel pour encourager un éventail plus large d'initiatives et de contextes opérationnels.
- 4. Le rôle de l'enveloppe évolue.** À mesure que les initiatives les plus établies s'intègrent aux opérations courantes, sa principale contribution résidera dans le soutien à des domaines d'action où les bénéfices sont plus difficiles à mesurer, les modalités de mise en œuvre moins établies et l'appui plus limité. Il s'agira de soutenir des domaines d'action encore émergents, l'innovation et l'émergence de nouvelles opportunités. Cette évolution soulève plus largement la question de l'adaptation des pratiques de budgétisation et de planification opérationnelle si les investissements environnementaux ayant fait leurs preuves doivent devenir la norme.

CONCLUSIONS

Contribution stratégique et évolution des pratiques: Les Initiatives Vertes ont contribué à rendre la responsabilité environnementale plus visible dans les processus de décision, sans pour autant en faire une pratique de routine. C'est dans le solaire que le changement est le plus manifeste, les initiatives ayant démontré à plusieurs reprises leur valeur opérationnelle. Ces évolutions restent cependant inégales et OCB n'a pas acquis le réflexe de prendre systématiquement en compte les alternatives environnementales.

Légitimité et co-bénéfices: La légitimité des initiatives repose en grande partie sur leur capacité à générer des bénéfices au-delà de la réduction de l'empreinte environnementale. Les initiatives ont suscité une plus forte adhésion lorsqu'elles répondaient à des priorités déjà reconnues par les équipes, comme en témoigne l'ensemble des études de cas. Les co-bénéfices opérationnels, médicaux et professionnels ont joué un rôle central dans la crédibilité et l'acceptation des Initiatives.

Conception, gouvernance et capacités organisationnelles: Le design simple du mécanisme a favorisé la participation et l'apprentissage, mais le niveau d'engagement a largement dépendu du contexte. La participation a été la plus forte lorsque les équipes disposaient d'une expertise technique, de réseaux de soutien, de modalités de mise en œuvre claires et d'une visibilité suffisante sur la poursuite des opérations pour que les bénéfices puissent se concrétiser. L'enveloppe s'est révélée particulièrement adaptée aux initiatives techniques, mesurables et centrées sur les infrastructures.

Durabilité et avenir: Le mécanisme a créé un espace pour des investissements environnementaux qui peinent à rivaliser avec les priorités opérationnelles à court terme et les cycles budgétaires annuels. Il s'agit de l'une de ses principales contributions. Alors que la mise en œuvre répétée de certaines initiatives a permis de normaliser certaines options environnementales, ces évolutions restent dépendantes de conditions favorables et ne sont pas encore généralisées. La pertinence d'une enveloppe de financement dédiée demeure forte, mais son rôle évolue. À l'avenir, sa valeur résidera dans son soutien à des domaines d'action environnementale moins établis, à des contextes où les dispositifs existants offrent un appui limité, et à l'émergence de nouvelles opportunités.